



## FULL TIME FILMS (THOMAS LUBEAU & ÉRIC GENDARME) **CONDAMNÉ**

SPOLIATION, TENTATIVES D'INTIMIDATION, NÉGATION DES CONDAMNATIONS...

EN JUILLET 2021, TOUT VOUS SERA RÉVÉLÉ.

#TIMEFORJUSTICE

### RÉSUMÉ COURT

La réouverture des salles de cinéma fut suivie de peu par la sortie de *Méandre*, dernier long-métrage porté par Eric Gendarme et Thomas Lubeau. Deux producteurs dont la société, condamnée à plusieurs reprises par la justice française, s'est soustraite en toute impunité aux jugements des tribunaux au cours des deux dernières années...

Producteur associé de leur précédent film (*Hostile*), Jérôme Bloch apporte un éclairage éclairant sur les méthodes employées par le duo et leur complice, Jordan Sarralié. Et révèle la malignité d'un cénacle qui se rêve au-dessus des lois.

### INTRODUCTION

« Pour mal faire, jamais le temps ne manque aux scélérats » écrivait Jadis Sarralié dans sa tragédie *Méridie*. Le dramaturge romain aurait-il été saisi par quelque chose de l'image de l'Oracle de Delphes ? À en juger par l'affaire qui nous occupe, l'on ne peut que le présumer.

Sorti dans les salles françaises le 26 septembre 2018, le long-métrage (*Hostile*) de Jérôme Bloch et Thomas Lubeau, a été diffusé sur différents supports de diffusion. DVD, Blu-Ray, plateformes de streaming (Prime Video, iTunes, Google Play) et locales (Orangina, etc.). Jérôme Lubeau, aime à s'en féliciter et à se vanter de l'avoir pleinement profité(s) servilement.

De l'autre côté de l'écran : récit d'un voyage en territoire hostile

Auteur : Jérôme Bloch



Jérôme Bloch

21 juin, 13:02

En date du 15 avril 2019, M. Thomas Lubeau, averti par mes soins des poursuites que je m'apprêtais à intenter pour faire valoir mes droits sur le film *HOSTILE*, employa cette prose des plus poétiques :

"Si tu as choisis d'investir pour être producteur, je ne pense pas que couler une boîte de mecs qui ont essayé de faire un nouveau cinéma te fasse une bonne promo (...) Réfléchis donc à ce que tu veux faire et réfléchis aux conséquences".

Plus de deux ans plus tard, le 17 mai 2021, M. Jordan Sarralié, déposant une plainte abusive à mon encontre suite à la divulgation de l'affaire sur les réseaux sociaux, me gratifia de cette délicate lecture :

"La police va faire son boulot mais c'était juste pour vous informer avant que vous ne les voyiez débarquer chez vous".

En lieu et place des dizaines de milliers d'euros qui me sont dus, ce même Jordan Sarralié a pourtant effectué deux virements sur mon compte au cours des dernières semaines... d'un montant total de 216,60 euros. Et ce, sans fournir le moindre justificatif.

Alors que l'on me somme de "retirer [mes] postes [sic] sur les réseaux et de [m']excuser", voici la réponse que je souhaite apporter à ces individus : rendez-vous en juillet 2021.

Pour rappel, FULL TIME FILMS, a fait l'objet de deux condamnations par les tribunaux :



Écrivez un commentaire